



Pacte Handicap 2014

Saint Brevin les Pins, le 17/03/14

Nos engagements pour une cité garantissant l'accès à tous pour tous :

1 Des communes mobilisées pour l'inclusion des enfants dans la cité, creuset du vivre-ensemble.

Formation des personnels encadrants pour une inclusion de tous les enfants dès le plus jeune âge.

2 Garantir et programmer l'accessibilité de l'espace public.

Poursuivre la mise en accessibilité de toute la commune,
Création d'une zone de courtoisie (espace partagé) dans le centre ville des Pins,
Réalisation de parcours piétons en étant attentif à tous les utilisateurs (parcours distincts des pistes cyclables)
Penser le Brevibus en fonction des besoins des habitants, circuits et horaires permettant de se rendre à l'école, au travail, en centre ville,
Faire de la commune une station balnéaire attractive par son accessibilité.

3 Offrir des activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles.

Création du Pass Culture
Mise en place de navettes en relation avec les associations et les habitués afin de favoriser l'accès de tous aux différentes manifestations culturelles.

4 Garantir aux personnes en situation de handicap les conditions d'une citoyenneté réelle.

Mise en place de conseils de quartiers pour amener la citoyenneté au plus proche des habitants,
Mise en place d'un tirage au sort invitant les citoyens à se rendre aux commissions extra-municipales.



5 Développer des pratiques d'employeur exemplaire.

Favoriser les économies locales et non délocalisables,

Respecter la loi des 6%,

Accompagnement des commerçants et artisans dans la mise en accessibilité en les faisant bénéficier de l'expertise de la collectivité,

Des engagements pris le : 18/03/14 à Saint Brevin les Pins

Stephane Berthaud

